

## Temps forts

Jérôme Blanc, François Doligez et Patricia Toucas-Truyen

Numéro 339, janvier 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035582ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035582ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Blanc, J., Doligez, F. & Toucas-Truyen, P. (2016). Temps forts. *Revue internationale de l'économie sociale*, (339), 6–11.  
<https://doi.org/10.7202/1035582ar>

# TEMPS FORTS

## Un colloque international et une association de recherche sur les monnaies sociales et complémentaires

Organisé par Ariádne Scalfoni Rigo, le III<sup>e</sup> Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires a eu lieu à l'université fédérale de Bahia, au Brésil, du 27 au 29 octobre 2015. Il a fait suite à celui de Lyon (en février 2011)<sup>(1)</sup> et à celui de La Haye (en juin 2013), attestant de l'enracinement progressif de la recherche dans ce domaine émergent.

### Caractéristiques de la recherche

La dynamique des travaux sur les monnaies associatives, telle qu'elle se retrouve dans ces colloques et telle que ceux-ci la modèlent au fil des années, peut être présentée par les quatre caractéristiques suivantes.

Elle est, tout d'abord, fortement internationalisée. Au-delà de ce phénomène qui s'observe partout, cela peut s'expliquer, s'agissant des monnaies associatives, par la faiblesse des effectifs nationaux de chercheurs, qui rend nécessaire de dialoguer avec des chercheurs d'autres pays. On constate un élargissement significatif de l'intérêt et des travaux à cet égard au fil des années, mais l'objet reste marginal, quelle que soit la discipline concernée, et il semble y avoir une barrière académique difficile à franchir lorsqu'il est question de transformer un doctorat en poste d'enseignant-chercheur ou de chercheur. Une autre explication possible à la forte internationalisation tient au fait que ces expériences locales sont de fait inscrites dans un mouvement à l'échelle internationale. On peut aussi remarquer que les trois premiers colloques ont systématiquement

prévu la présence de plusieurs langues, *via* l'interprétation simultanée de certaines sessions. Le coût des colloques en est d'autant plus élevé, mais cela permet de construire une communauté internationale de recherche non dominée par l'anglais, ce qui conduit à respecter davantage les catégories utilisées par les acteurs et par les chercheurs non anglophones.

Deuxième caractéristique, les travaux mettent fortement l'accent sur ce que l'on appelle en France l'économie sociale et solidaire (ESS) : les monnaies associatives apparaissent comme des outils ou des vecteurs d'une telle économie. Le colloque de Salvador de Bahia était ainsi intitulé « Social currencies in social and solidarity economies: Innovations and development ». Dans les pays du Sud, c'est un croisement d'économie populaire et d'économie solidaire qui semble prévaloir.

Troisièmement, les travaux réalisés sont rarement ancrés dans une seule discipline. Le dialogue pluridisciplinaire est la règle lors des colloques ; les publications elles-mêmes sont bien sûr marquées, mais restent généralement ouvertes aux autres disciplines. *L'International Journal of Community Currency Research* (IJCCR), seule revue dédiée à ces dispositifs, est par nature pluridisciplinaire.

Enfin, la recherche n'est pas académique en soi : la réflexivité des acteurs participe de ces dynamiques et, de leur côté, les chercheurs développent rarement des approches déconnectées du terrain. C'est ainsi que les colloques organisés depuis 2011 ont systématiquement cherché à rassembler et à connecter acteurs et chercheurs. Cela ne va pas sans difficultés et tâtonnements quant aux formules pouvant permettre un réel dialogue – éviter que l'un ne prenne le pas sur l'autre et respecter les spécificités et les contraintes de chacun. A Salvador de Bahia, le choix s'est porté sur des ateliers parallèles

(1) Lire le dossier spécial de la *Recma* n° 324 à ce sujet, publié en avril 2012.

mêlant des présentations de recherche classique et des « rapports d'expérience » réalisés par des acteurs, au risque de l'insatisfaction des uns et des autres. Les sessions plénières ont systématiquement articulé acteurs et chercheurs.

### Orientation du colloque

Organisé au Brésil, où une centaine de banques communautaires de développement ont été mises en place depuis 2002, ce colloque a centré la discussion sur l'articulation entre monnaies sociales (c'est le terme le plus fréquemment employé au Brésil), microcrédit et lutte contre la pauvreté dans des territoires urbains (comme les favelas) et ruraux pauvres. L'expérience fondatrice du Banco Palmas a innervé le colloque, son représentant emblématique, Joaquim Melo, étant très présent. Il ne faut cependant pas ramener cette institution de microfinance solidaire, et les expériences brésiliennes en général, à la seule mise en œuvre d'un projet monétaire local, ni même au microcrédit. Tout d'abord, il existe au Brésil d'autres types de monnaies associatives que les monnaies des banques communautaires de développement (BCD). Ensuite, la monnaie n'est que l'un des volets que les BCD brésiliennes sont susceptibles d'activer : si elle apparaît emblématique d'un projet communautaire, elle ne constitue pas une fin en soi et son usage peut être déclinant, comme à Fortaleza, sans pour autant que ce déclin signe un échec. L'important n'est en effet pas l'usage de la monnaie locale, mais le développement d'activités productives et commerciales locales stimulant l'emploi *via* la circulation d'une partie relativement importante des revenus sur le territoire lui-même. Enfin, les BCD ne sont elles-mêmes qu'un outil parmi d'autres dans un processus de construction communautaire qui vise d'abord à une prise de conscience des personnes de leurs capacités de sorte qu'elles construisent en coopération les solutions susceptibles d'améliorer le bien-être collectif. L'expérience brésilienne a cela

d'important pour le monde : elle permet de pointer les réussites des monnaies locales, la possibilité de leur légitimité institutionnelle (cependant relative, car si le gouvernement les a reconnues, la banque centrale n'est pas allée au bout de cette reconnaissance), ainsi que leurs limites.

### Création de RAMICS

Enfin, l'enracinement des travaux sur les monnaies sociales et complémentaires et la constitution progressive d'une communauté scientifique internationale ont conduit à créer à Salvador de Bahia une association internationale de recherche : Research Association on Monetary Innovation and Community and Complementary Currency Systems (RAMICS). Son objet sera notamment d'organiser tous les deux ans un colloque mettant en contact chercheurs et acteurs dans des conditions linguistiques où l'anglais coexiste avec d'autres langues, principalement l'espagnol et le français. Le IV<sup>e</sup> Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires aura lieu à Barcelone (Espagne) au printemps 2017. L'association RAMICS bénéficie en outre dès sa création de l'apport de deux éléments clés de l'infrastructure intellectuelle en la matière. Le premier est la revue IJCCR<sup>(2)</sup>, créée en 1997 par des chercheurs britanniques et dont Georgina Gomez (ISS, La Haye) est devenue rédactrice en chef en 2015. Le second est la base de données bibliographiques CC-Literature<sup>(3)</sup>, développée il y a plus de dix ans par Rolf Schröder, chercheur indépendant, et qui rassemble aujourd'hui plus de 1 400 notices et donne accès aux textes lorsque c'est possible.

Paradoxalement, le premier acte de l'association a consisté à voter une déclaration concernant une accusation de fausse monnaie au Sénégal contre le projet de monnaie locale de la Sofadel, dont deux personnes ont été incarcérées. L'association RAMICS

(2) [www.ijccr.net](http://www.ijccr.net).

(3) [www.cc-literature.org](http://www.cc-literature.org).

a rappelé l'inanité des accusations de fausse monnaie contre ce type de dispositif ainsi que leur intérêt général, en mettant cette affaire en regard des menaces passées au Brésil (douze ans auparavant) et au Kenya (deux ans auparavant). Des lieux aujourd'hui très importants en matière d'expérimentation de dispositifs monétaires locaux pour le développement et qui font l'objet de nombreux travaux, dont certains ont été présentés et discutés à Salvador de Bahia.

JÉRÔME BLANC

## Le colloque international : « Un autre monde se construit »

A l'université de Rennes-II, sous l'égide du Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS) et du réseau Pekea, s'est tenu du 26 au 28 octobre 2015 le colloque « Un autre monde se construit : théories et pratiques ». Cette rencontre internationale, organisée au nom du mouvement convivialiste<sup>(4)</sup>, avait pour ambition de faire l'état des lieux du projet convivialiste en France, dans différents pays européens (Allemagne, Italie) et à l'international (Inde, Brésil, Japon) et de débattre de ce que le convivialisme peut représenter comme perspective en termes de mouvement, de vision d'avenir, de théories politique et économique et de pratiques.

A l'invitation de Marc Humbert, le colloque a permis de faire échanger, autour des principes du convivialisme, un grand nombre de personnalités, à la fois « essayistes » et universitaires (Jean Baubérot, Alain Caillé, François Flahault, Suzanne George, Armand Hatchuel, Florence Jany-Catrice, Serge Latouche, Alfredo Pena Vega, Patrick Viveret, etc.) et représentatives de différents réseaux (Bruno Tardieu, ATD-Quart-monde; Thomas Coutrot, Attac; Jean-Baptiste de Foucauld, Pacte civique; Geneviève Ancel, Dialogues en humanité;

Gus Massiah, Forum social mondial; Josette Combes, Mouvement pour l'économie solidaire; Christophe Fourel, Association des lecteurs d'Alternatives économiques; Denis Vicherat, Utopia, etc.).

Dix-sept ateliers parallèles se sont intéressés au convivialisme en pratiques, qu'il s'agisse d'économie sociale et solidaire, de sport, d'énergie renouvelable (éolien), d'économie collaborative (covoiturage) et circulaire (recyclage), d'habitat coopératif, de microfinance et monnaies locales, de jardins partagés, de circuits courts (Amap et paniers bio), de solidarité internationale, etc.

L'intérêt du convivialisme, comme souligné par Alain Caillé dans sa synthèse finale, est de proposer, face à une société civile fragmentée, quelques principes simples pour se reconnaître et ouvrir à une traduction médiatique et politique du mouvement. Ces principes « convivialistes »<sup>(5)</sup> – commune existence humaine, socialité fondamentale, reconnaissance et épanouissement des individualités singulières et opposition transformée en interdépendance créatrice, parce que maîtrisée démocratiquement –, pour de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire largement représentés dans les expérimentations en cours, n'ont rien de novateur. Néanmoins, les échanges ont montré qu'ils étaient suffisamment ouverts pour fédérer un cercle plus large d'acteurs et d'initiatives, mais aussi pour offrir des déclinaisons opérationnelles dans des innovations sociales ou, comme peut l'illustrer la charte convivialiste des associations sportives, dans une éthique de l'action à même de s'opposer aux dérives du capitalisme néolibéral comme d'un Etat centralisé et autoritaire. N'y a-t-il pas là une voie à suivre pour réaffirmer le projet politique porté par l'économie sociale

(5) Voir le texte collectif, cosigné par soixante-quatre personnalités, *Manifeste convivialiste : déclaration d'interdépendance*, Le Bord de l'eau, 2013, ainsi que la *Revue du MAUSS*, 2014/1 (n° 43).

(4) [www.lesconvivialistes.org](http://www.lesconvivialistes.org).

et solidaire ? Et quelle part l'économie sociale et solidaire saura-t-elle prendre à la construction de ce nouveau monde en devenir ?

FRANÇOIS DOLIGEZ

## Le fonds documentaire de la Mutualité française : un gisement pour les historiens de l'économie sociale

En plus d'un siècle d'existence, la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), fondée en 1902, s'est constitué un fonds documentaire exceptionnel. On ne saurait donc trop recommander sa fréquentation aux historiens spécialisés dans l'étude des mouvements de l'économie sociale ou de la protection sociale, deux branches historiographiques auxquelles appartient l'histoire de la mutualité.

D'un point de vue temporel, la collection s'ancre bien en amont de la naissance de la fédération, dans la mesure où celle-ci a souvent recueilli des documents appartenant à des unions départementales créées avant elle ou à de simples sociétés de secours mutuels.

D'un point de vue thématique, le fonds excède également la seule histoire fédérale, et même la seule histoire mutualiste, du fait des partenariats conclus par le mouvement, de façon ponctuelle ou durable, avec les pouvoirs publics, pour la gestion des régimes obligatoires de protection sociale, ou encore avec les syndicats médicaux, certaines organisations coopératives, des associations à caractère social, etc.

L'inventaire exhaustif et précis du patrimoine archivistique de la FNMF restant à faire <sup>(6)</sup>, nous ne signalerons que quelques pistes documentaires, dans l'espoir d'éveiller chez les historiens une nouvelle appétence heuristique pour le thème mutualiste.

Les chercheurs peuvent accéder à divers types de documents :

- des statuts mutualistes (sociétés, unions, fédérations...) du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles ;

- les rapports à l'Empereur sur les sociétés de secours mutuels par le ministère de l'Intérieur (1852-1868) ;

- les rapports au président de la République sur les sociétés de secours mutuels par le ministère de l'Intérieur, puis le ministère du Travail (1871-1910) ;

- un recueil de documents statistiques sur les sociétés de secours mutuels (cartogrammes et graphiques), établi par le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale en vue de l'Exposition universelle de Turin (1911) ;

- les périodiques :

- le *Bulletin des sociétés de secours mutuels (1854-1924)* ;

- la *Revue de la prévoyance et de la mutualité (1915, 1917 à 1923)* ;

- le *Bulletin officiel de la FNMF, bimestriel (1907-1957)*. A partir de 1957, *Revue de la Mutualité*. Collection complète jusqu'en décembre 1965 ;

- des exemplaires de revues mutualistes diverses, dont les plus anciennes remontent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ;

- les comptes rendus des congrès nationaux (documents préparatoires, plaquettes, livrets d'accueil). La collection des comptes rendus des congrès fédéraux est complète à partir de la Première Guerre mondiale : Montpellier, 1914 ; Angers, 1920 ; Lyon, 1923 ; Strasbourg, 1926 ; Lille, 1930 ; Reims, 1933 ; Toulouse, 1936 ; Toulon, 1939 ; Aix-les-Bains, 1948 ; Vichy-Clermont-Ferrand, 1951 ; Marseille, 1954 ; Nantes-La Baule, 1960 ; Bordeaux, 1964 ; Saint-Malo, 1967 ;

(6) L'ouvrage de Michel Dreyfus, *La Mutualité : une histoire maintenant accessible* (Mutualité française, 1988) a été le viatique des jeunes chercheurs en histoire de la Mutualité jusqu'au début des années 2000.

Plus récemment, les archives de la période 1914-1945 ont fait l'objet d'une présentation détaillée dans le *Guide du chercheur en histoire de la protection sociale (1914-1945)*, vol. III, Patricia Toucas-Truyen, Comité d'histoire de la Sécurité sociale, Paris, 2011.

Du même auteur, à paraître en 2016, le *Guide du chercheur en histoire de la protection sociale (1945-1970)*, vol. IV.

- les comptes rendus de congrès de diverses autres organisations mutualistes. A titre d'exemples : Les Mutualités maternelles (1924, 1927, 1929) ; La Mutualité coloniale et des pays de protectorat, comportant des informations sur le fonctionnement des sociétés indigènes de prévoyance (Tunis, 1923 ; Paris, 1931 ; Paris, 1937) ; la Fédération des Mutualités françaises en Argentine (1932, 1933, 1936) ; diverses unions départementales des années 1920-1930 ;
- la « littérature grise » éditée par les ministères de tutelle depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (statuts types, notices, circulaires...);
- diverses études sur la Mutualité, notamment :
  - *La Mutualité française*, livret réalisé à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, 1937, avec des articles thématiques ;
  - *La Mutualité française*, cours professé par M. Degas, directeur général des services de la fédération à l'École nationale d'organisation économique et sociale, édité par la FNMF au cours de l'année scolaire 1947-1948 ;
  - cours de perfectionnement des cadres sur le droit mutualiste. Dactylographié. Fin des années 1950 ;
  - des notices pratiques éditées par la FNMF (fin des années 1930), sur la comptabilité, le cadre juridique, etc. ;
- des documents éclairant le positionnement de la FNMF par rapport à la politique vichyssoise pendant la Seconde Guerre mondiale :
  - les comptes rendus des assemblées tenues à Paris en septembre 1942 et octobre 1943 ;
  - *La Charte du travail et les institutions sociales*, rapport par Charles de Lagarde devant la section d'études sociales du Musée social, Musée social, 1943 ;
  - *L'œuvre de la mutualité et des assurances sociales*, conférence de Romain Lavielle, Maison de la mutualité, 15 mars 1944 ;
- des comptes rendus de congrès et de journées d'études, d'unions mutualistes départementales, pharmaceutiques, de services

dentaires, d'optique, de l'Union nationale des caisses autonomes mutualistes (années 1950-1970) ;

- les dossiers sur les assemblées générales de l'Association internationale de la Mutualité (AIM), de 1950 à 1974.

Tous ces documents sont librement consultables, sur rendez-vous, à prendre auprès du service de documentation<sup>(7)</sup>.

PATRICIA TOUCAS-TRUYEN

## Le président du Renapess représente l'économie sociale et solidaire à l'ONU

Les 26 et 27 septembre 2015 s'est tenu à New York le sommet de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour l'adoption de l'agenda post-2015.

Au cours de cette rencontre devaient être adoptés les nouveaux objectifs de développement durable – en l'occurrence, de développement durable – pour l'agenda international de la période 2015-2030. Le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (Ripess) figurait parmi les organisations de la société civile sollicitées pour établir une liste de vingt-quatre candidats devant prendre la parole lors de la séance plénière. Au terme d'une large consultation menée auprès de ses membres, le Ripess a vu ses recommandations en termes d'objectifs de développement durable signées par 500 organisations des divers continents représentées aux Nations unies en juillet 2014. Pour le sommet de septembre 2015, le Ripess a désigné le Malien Madani Koumaré, président du Réseau national d'appui et de promotion de l'économie sociale et solidaire du Mali (Renapess), afin de participer à une table ronde organisée sur le thème « Favoriser une croissance économique durable, la transformation et la promotion de la consommation et la production durables ».

(7) Fédération nationale de la Mutualité française, 255, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. : 01 40 43 30 30.

Le Renapess-Mali<sup>(8)</sup>, fondé en 2003, est à la tête d'un réseau de plus de soixante organisations de l'ESS au Mali. Depuis octobre 2014, il est un partenaire incontournable du gouvernement malien pour la mise en œuvre de la Politique nationale de promotion de l'économie sociale et solidaire (PNPESS). Son action se développe dans plusieurs domaines : l'aide technique aux petits producteurs, pêcheurs et artisans, et l'amélioration de l'accès à la santé, à l'alimentation, à l'éducation, au logement et à l'emploi. Dans une société fragilisée par les conflits des dernières années, le Renapess joue un rôle essentiel d'émancipation des populations, notamment des femmes. Il est aussi porteur d'une vision proprement africaine de l'ESS.

Madani Koumaré a plaidé à l'ONU pour « *les modèles économiques alternatifs basés sur l'inclusion, l'éthique dans la coopération internationale, les technologies à faible intensité d'énergie et à forte intensité de main-d'œuvre, prioritairement axées sur l'utilisation des ressources renouvelables et la consommation domestique* ».

Si, pour les lecteurs de la *Recma*, les qualités pacificatrices des pratiques de l'ESS sont une évidence, il semble curieusement que cette prise de conscience soit assez récente aux Nations unies. L'économie sociale et solidaire figure désormais dans l'agenda de l'ONU comme axe essentiel dans le cadre de la promotion du développement durable<sup>(9)</sup>.

**PATRICIA TOUCAS-TRUYEN**

---

(8) Voir à ce sujet : Antoine Masquelin, *ESS et Nations unies : un rapprochement récent*, Pour la solidarité, notes d'analyse, décembre 2014.

---

(9) [renapess.org](http://renapess.org).